

4 Adjointes au Responsable de proximité (Directeur d'ACM) d'un groupe scolaire à 75 % avec possibilité de 100 % sur les temps extrascolaires



480 AGENTS



22 792 HABITANTS

4^e commune de l'agglomération grenobloise, membre de Grenoble-Alpes Métropole

SERVICE

Le secteur de l'enfance et de l'éducation est composé de trois services :

- × le service scolaire et périscolaire,
- × le service extrascolaire,
- × le service administratif.

Le service scolaire et périscolaire regroupe 16 établissements scolaires organisés en 9 groupes scolaires et accueille environ 2000 enfants à l'année. 3 coordinatrices de sites scolaires supervisent les 9 Responsables de Proximité qui travaillent dans les différents sites périscolaires déclarés en ACM.

Diplômé du BAFD ou équivalent, aimant le goût du challenge, la mise en œuvre d'animations de qualité et du travail en transversalité, ce poste est fait pour vous !

MISSIONS

Sous l'autorité du Responsable de proximité, il secondera ce dernier dans sa mission d'encadrement et de gestion d'une structure d'accueil et de loisirs périscolaire. Il co-construit et propose le projet pédagogique concernant l'accueil d'enfants. Il veille à la bonne mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation lors de l'absence du directeur.

Activités :

- Elaborer en collaboration avec le Responsable de l'accueil de loisir périscolaire le projet pédagogique de l'année
- Gérer le centre de loisirs périscolaire (et extra scolaire si temps plein) en coopération avec le directeur du centre de loisirs
- Assurer la gestion administrative
- Aider le directeur à impulser et à gérer, animer, encadrer et piloter l'équipe
- Elaborer et animer des projets d'activités de loisirs

- Contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Former l'équipe d'animateurs (les remplacer en cas d'absence)
- Il anime le temps méridien sur le temps scolaire
- Participer aux réunions de travail de préparation et de bilans
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Animer la relation avec les familles
- Informer, rendre compte et être force de proposition auprès de sa hiérarchie.

PROFIL ET COMPÉTENCES

- BAFD exigé ou tout autre qualification permettant d'assurer la direction d'un accueil collectif de mineurs,
- Connaissance du secteur de l'éducation, de l'enfance et de l'animation exigée,
- Connaissance de la réglementation en matière d'ACM,
- Expérience exigée sur poste d'animation,
- Capacité managériale, capacités d'écoute, diplomatie,
- Disponibilité,
- Rigueur et autonomie dans le travail indispensable.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Poste sur le grade d'adjoint d'animation (C), ouvert aux titulaires ou aux contractuel-les, ou au détachement pour les autres fonctions publiques.
- Rémunération : traitement indiciaire et régime indemnitaire sur le cadre d'emploi des adjoint d'animation (C),
- Temps de travail non complet : 75% annualisé sur le temps scolaire, avec possibilité de mutualisation en CLSH durant les vacances scolaires pour un 100%.
- Prise en charge possible d'une mutuelle et/ou prévoyance labellisée + COS38 + COSACAF+ prise en charge des abonnements de transports en commun à hauteur de 75%, abonnement vélo à 100%, participation au RIE.

CONTACT DRH	DATE LIMITE DE CANDIDATURE	POSTE À POURVOIR LE
Les candidatures avec lettre de motivation et CV à adresser, à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville B.P. 147 - 38603 FONTAINE CEDEX ou par mail recrutement@ville-fontaine.fr	30 Septembre 2023	Au plus tôt

